Bonjour l'histoire

Catherine Éloy

Fille du roi et pionnière

France Lapierre

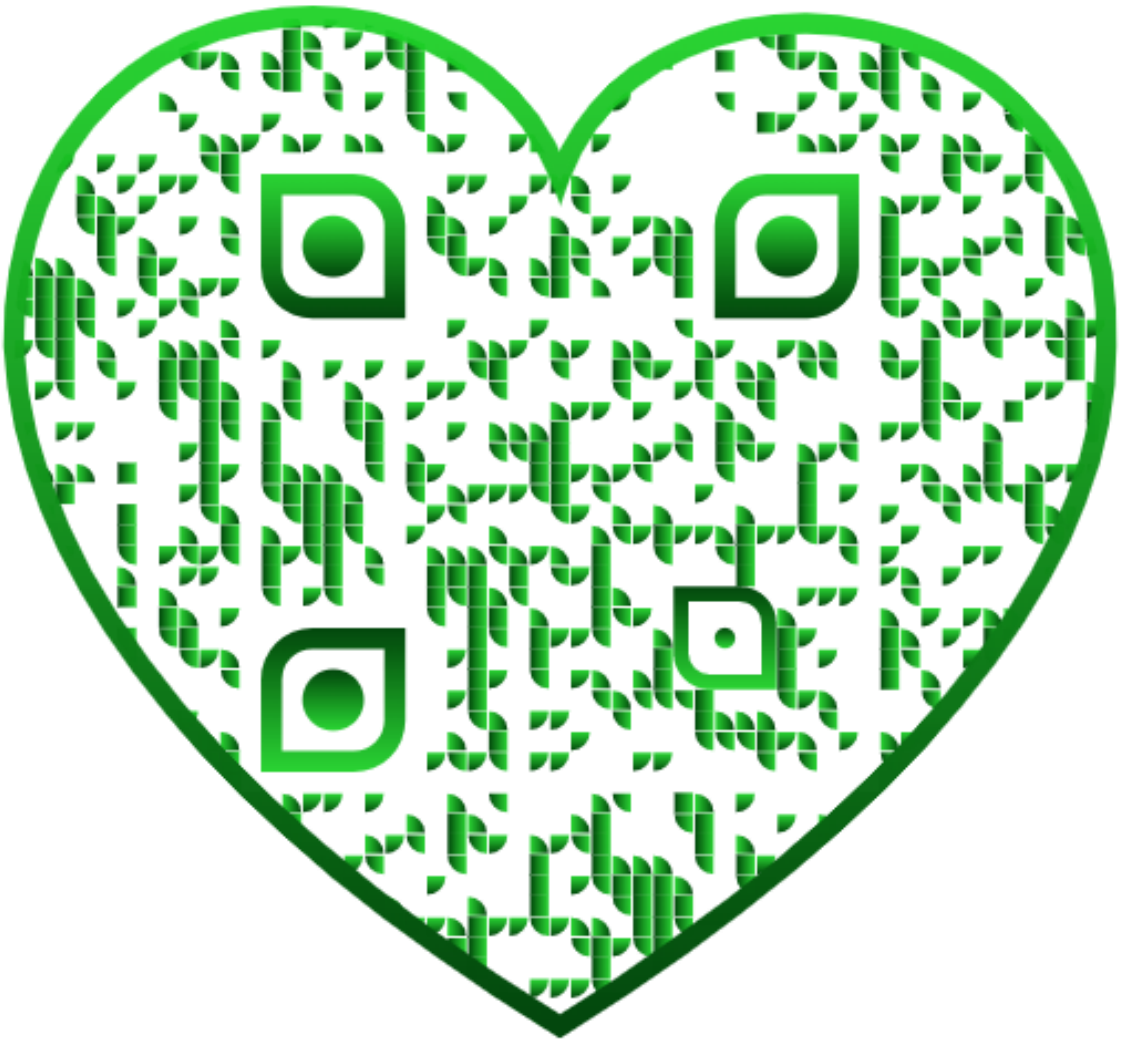

Bonjour

l'histoire

Direction éditoriale
Pauline Gagnon

Conception graphique
Karine Cossette

Révision
Véronique Desjardins

© 2025 : France Lapierre et
les Éditions de l'Isatis

Collection Bonjour l'histoire nº 31
Dépôt légal : 3e trimestre 2025
ISBN 978-2-89843-195-1

Imprimé en août 2025
à l'imprimerie Gauvin
à Gatineau, au Québec

Catalogage avant publication
de Bibliothèque et Archives
nationales du Québec et
Bibliothèque et Archives Canada

LCC FC362.1.E56 L37 2025 |
CDD j971.4/014092—dc23

Aucune édition, impression, adaptation ou reproduction de ce livre par quelque procédé que ce soit, ne peut être faite sans l'autorisation écrite des Éditions de l'Isatis inc.

Nous remercions le Conseil des arts du Canada de l'aide accordée à notre programme de publication et la SODEC pour son appui financier en vertu du Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée et du programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres.

isatis

Canada

SODEC Québec

Conseil des arts du Canada | Canada Council for the Arts

Catherine Éloy

Fille du roi et pionnière

BIOGRAPHIE ROMANCÉE DE
France Lapierre

ILLUSTRÉ PAR
Adeline Lamarre

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 6

1. Hôpital général de Paris, 1665 9
2. Le destin de Catherine Éloy 14
3. Le départ, juin 1665 19
4. La vie en mer 25
5. Terre en vue 29
6. Vivre à Ville-Marie 33
7. Ville-Marie, hiver 1666 39
8. La famille Éloy-Masta 42
9. La vie à la Pointe-aux-Trembles, 1677 45
10. Un malheur s'abat sur la famille Éloy-Masta, juillet 1679 50
11. Les années passent et elles apportent joie et peines 55
12. Une année meurtrière, 1687 : épidémie de rougeole 58
13. Le décès de Mathurin, 1688 63
14. La menace iroquoise s'accentue, 1689-1690 67
15. Et la vie continue. Maturité et vieillesse de Catherine Éloy 69

Conclusion 72

Glossaire 75

INTRODUCTION

La correspondance des rois, des héroïnes et des notables est conservée précieusement. Des artistes dessinent leur portrait, des biographes racontent leurs faits et gestes. Cependant, pour les gens ordinaires, on sait peu de choses sur leur vie. Nos ancêtres ont-ils habité toute leur vie dans le même village ? Quels métiers ont-ils exercés ? Ont-ils vécu longtemps ? Ont-ils fondé une famille ? Ont-ils côtoyé des figures célèbres de notre histoire nationale ? La recherche dans les archives nous permet de répondre à plusieurs questions et même d'imaginer le destin de nos aïeux.

Au XVII^{e} siècle (de 1600 à 1699), l'existence est difficile en Europe. En France, la misère, la pauvreté, la famine, les maladies et les guerres raccourcissent l'espérance de vie qui n'est que de 40 ans, en moyenne. Beaucoup de mendiants errent dans les rues, faute de travail ou de logement. L'État règle le problème en les enfermant dans des institutions charitables,

appelées « hôpital* ». On y accueille également des enfants abandonnés pour les protéger des dangers de la rue. Dans ces établissements qui ressemblent à des prisons, on leur donne à manger et on les héberge, en échange de leur labeur.

Pendant ce temps, les explorateurs européens découvrent le continent américain. La colonisation du territoire de la Nouvelle-France se fait en plusieurs étapes et pour des motifs divers. Jacques Cartier se rend à Gaspé, mais la tentative de peuplement échoue. Samuel de Champlain scelle une alliance entre les Français et trois nations autochtones, les Wendats, les Anichinabés et les Innus contre les Iroquois. Il fonde Québec en 1608. Puis, le premier ministre de Louis XIII, le cardinal de Richelieu, fonde la compagnie des Cent-Associés pour peupler la Nouvelle-France de « sujets français catholiques ». Les communautés religieuses envoient leurs prêtres et religieuses pour évangéliser les peuples autochtones. Malgré tous ces efforts, la colonie est en péril. Ville-Marie (Montréal) ne compte plus qu'une centaine d'habitants. La France doit protéger sa colonie, sinon elle périra. Il faut des hommes pour la bâtir, des soldats pour la protéger et des femmes pour engendrer des familles. De 1650

---

* Les mots et les noms suivis d'un astérisque sont expliqués dans le glossaire à la fin de l'ouvrage.

à 1665, Louis XIV envoie des ouvriers, des troupes et des femmes à marier. Il envoie en Nouvelle-France, les femmes pauvres ou les orphelines qui vivent dans les institutions charitables. Il paie leur passage sur le navire, leur fournit un minimum de vêtements et d'objets de première nécessité et à certaines, promet une dot*.

Parmi celles-ci, un groupe attire particulièrement l'attention : les Filles du roi* ! Sont-elles des princesses ? Non, mais elles sont des pionnières ! Et si le parcours des « filles à marier » ou des « Filles du roi » semble identique, leur histoire personnelle varie.

CHAPITRE

1

HÔPITAL GÉNÉRAL DE PARIS
1665

Assise sur un long banc de bois, Catherine Éloy mange en silence. Elle trempe un morceau de pain dans un bouillon clair où flotte une feuille de chou défraîchi. À l'Hôpital général, la viande n'est jamais au menu. Les guerres, les famines et les épidémies ont cruellement marqué la population française. Catherine a toujours faim.

L'humidité du bâtiment pénètre la mince étoffe bleue de son uniforme. Elle grelotte. Dans cette salle sans fenêtre aux murs de pierre, des dizaines de pensionnaires comme elle sont attablées au réfectoire. Leurs parents sont décédés ou elles ont été rejetées par leur famille. Elles vivent de la charité publique. Levées à l'aube, elles récitent des prières, déjeunent légèrement, puis accomplissent une longue journée de labeur avant de prendre un dernier repas et se coucher tôt.

Catherine remarque que des larmes coulent sur les joues amaigries de sa voisine de table, Marguerite. Une compagne plus âgée lui a volé son quignon* de pain. Elle ne se plaindra pas. Il ne faut pas attirer l'attention des religieuses qui peuvent se révéler de vraies harpies* envers les pensionnaires.

Au son du claquoir* de la surveillante, les jeunes femmes se lèvent. Aujourd'hui, tout le monde est de corvée au potager. La tête baissée, Catherine marche avec les autres. Tout à coup, une ombre la frôle :

— Antoinette Catherine ?

Ici, on ne l'appelle que Catherine. Personne ne connaît son autre prénom. Catherine garde les yeux vers le sol et continue d'avancer.

– Tu viens de Brie-Comte-Robert, n'est-ce pas ? insiste la femme qui tire alors Catherine par le bras. Fais comme si de rien n'était. Je sais que nous ne pouvons pas parler, mais écoute ce que j'ai à te dire.

Catherine a peur. Qui est-elle ? Elle ne sent aucune menace dans le ton de sa voix, mais dans ce milieu, on ne peut se fier à personne.

– Je m'appelle Marthe Horville. J'étais établie à Brie-Comte-Robert en 1649. Un jour, j'étais chez le fripier*, Guillaume, son nom, quand nous avons entendu des cris. Nous nous sommes cachés. Quand un soldat a fait irruption dans l'arrière-boutique, Guillaume est sorti pour faire diversion. Le soldat l'a tué d'un coup d'épée. Heureusement, son lieutenant l'a rappelé à l'extérieur, sinon, j'y serais passée moi aussi.

Catherine presse le pas.

– Écoutez, je ne veux pas entendre parler de guerre.

– Attends, tu vas comprendre, petite. Ces souvenirs me hantent encore. Ce que j'ai vu… l'armée royale a saccagé mon village en guise de punition parce que nous avions accueilli les nobles en révolte contre le roi.

Catherine soupire.

– Taisez-vous, supplie-t-elle.

— Une enfant appelait sa mère. J'ai craint que ce ne soit un piège, mais la voix était vraiment celle d'une fillette. J'ai eu du mal à trouver de quelle maison provenaient les pleurs. Quand je suis entrée, une femme était morte par terre avec un nourrisson sans vie dans ses bras. J'ai reconnu Antoinette Poité, la femme de Jean Éloy.

La vieillarde interrompt son récit. Catherine arrête de marcher, lui prend le menton et la regarde dans les yeux.

— Qui es-tu ? Que me veux-tu ?

Marthe se remet à parler.

— La petite qui pleurait était cachée dans un coffre. Sans réfléchir, je l'ai prise avec moi et je suis partie. Elle se plaignait sans cesse qu'elle avait faim, mais je n'avais rien à lui offrir. Elle a fini par s'endormir dans mes bras. Le lendemain, j'ai croisé des religieuses sur la route. Je leur ai confié la petite Antoinette Catherine. J'ai donné aux nonnes le nom de ton père et de ta mère, en expliquant les circonstances horribles de leur décès. Elles m'ont promis de s'occuper de toi. Je suis contente que tu aies survécu. Moi, j'ai été malchanceuse et arrêtée quelques années plus tard pour vagabondage.

Catherine est à la fois triste et soulagée. Elle vient d'apprendre que sa mère est morte en essayant de lui sauver la vie. Elle garde peu de souvenirs de son enfance. Parfois, quelques bribes surgissent dans sa mémoire. Des images confuses qu'elle chasse de son esprit pour ne pas souffrir. Surgie de nulle part, une religieuse intervient :

— Hé, toi, la Horville, laisse-la tranquille, sinon tu te passeras de souper !

Le dos courbé, la vieille s'éloigne de Catherine.

Toute la journée, Catherine binera* le potager sans se reposer. Trop de pensées s'entrechoquent dans sa tête. Elle ne parle à personne des révélations de Marthe. Elle a besoin d'accuser le coup. Elle passe la journée dans un état de stupeur. Et si elle avait de la famille quelque part ? Comment le savoir ?

CHAPITRE 2

LE DESTIN DE CATHERINE ÉLOY

La nuit de Catherine a été peuplée de cauchemars. Sa voisine de lit l'a secouée à plusieurs reprises. Au matin, elle se réveille, confuse et fatiguée.

Cette semaine, elle est assignée à l'infirmerie. Certes, elle doit vider les pots de chambre des malades alités, ce qui lui lève le cœur, mais au moins, elle n'a pas à s'éreinter à laver les draps et les linges souillés dans les eaux glacées de la rivière. Sœur Pauline apprécie la minutie de Catherine et son empathie envers les malades.

Catherine aime bien l'apothicairesse*. Cette dernière possède la même douceur que sœur Simone, l'annaliste* de la communauté qui avait commencé à lui apprendre à écrire. Depuis que

Catherine est entrée à l'Hôpital général, elle reprise des vêtements, brode des mouchoirs, coupe des choux, des carottes et des oignons pour la soupe. Elle bine le potager, lave les planchers, astique les marches d'escalier.

En franchissant le seuil de l'infirmerie, la pensionnaire prononce à voix basse :

— Bonjour, sœur Pauline !

— Bonjour, mon enfant. Prenez ces bandes de tissus propres et déposez-les dans l'armoire en belles piles droites, comme je vous l'ai enseigné. Ensuite, nous préparerons les sirops pour les malades.

Catherine remarque une certaine fébrilité chez la religieuse. Elle parle vite, contrairement à son habitude. Catherine voudrait l'interroger, mais le silence est obligatoire durant le travail et elle n'oserait pas défier la Règle*. Une consœur apparue à la porte attire l'attention de sœur Pauline d'un discret signe de tête. La religieuse s'approche d'elle et lui chuchote quelques mots. Sœur Pauline se tourne alors vers Catherine.

— Mon enfant, allez dans la cour intérieure. J'irai vous chercher dans un moment.

La jeune femme dépose sa pile de linges propres dans l'armoire, s'essuie les mains sur son tablier dans un geste machinal et sort de l'infirmerie. Le long du corridor sombre, ses sabots martèlent le sol. Catherine ne rencontre personne.

— Mais que se passe-t-il ? s'alarme-t-elle. Une guerre, une épidémie, une visite importante ?

Allons-nous encore prier pour la guérison de la reine Anne, la mère du roi ?

Les sens en alerte, Catherine hâte le pas. Pour chasser sa nervosité, elle lisse les plis de son tablier. De vagues souvenirs d'enfance surgissent dans son esprit qu'elle s'empresse d'enfouir au plus profond d'elle-même.

Dehors, elle longe l'édifice, puis s'arrête. Elle s'adosse au mur et ferme les yeux. Elle offre son visage au soleil printanier et respire à fond. Tous ses muscles se détendent. Les instants de répit sont si rares dans sa vie !

Des bruits de conversation lui font ouvrir les yeux. Trois pensionnaires se dirigent vers elle. Elle ne les reconnait pas immédiatement, car elles sont vêtues du même uniforme et à cette distance, il est difficile de les distinguer.

— Toi aussi, tu pars ? lui demande Claude.

Catherine écarquille les yeux. Mais de quoi parle-t-elle ? Partir ? Elle ne comprend pas, mais elle ne pose pas de questions. Elle attend la suite des propos de Claude.

— Oh ! tu ne sais pas, ajoute la pensionnaire, en portant les mains à son visage.

Au même moment, une surveillante sort et leur ordonne de se rassembler.

— Suivez-moi. En silence !

Catherine obéit, alors que dans sa tête les questions se bousculent.

— Me renvoie-t-on dans mon village ? Dans un autre établissement ?

Réunies dans la chapelle, les pensionnaires redoutent l'annonce qui leur sera faite. Quel sera leur sort ? La mère Supérieure leur apprend qu'une cinquantaine d'entre elles partent pour la Nouvelle-France. C'est Sa Majesté Louis XIV qui paiera leur passage sur le navire et leur fournira une allocation de subsistance. En échange, elles devront se marier là-bas et fonder des familles pour peupler la colonie naissante.

Catherine a le souffle coupé. Bien sûr, elle rêvait de mener une autre vie, mais s'exiler dans le Nouveau Monde ! Quitter l'Hôpital lui fait peur. Tout à coup, ces murs qui lui bouchaient l'horizon lui apparaissent comme une protection.

L'anxiété la gruge. Certaines de ses compagnes pleurent ; d'autres rient nerveusement. Certes, elles savaient que des hommes engagés* avaient émigré au Canada, mais Catherine est sidérée. Les questions tournent en boucle dans sa tête.

— Pourquoi moi ? Depuis mon enfance, je n'ai jamais choisi ma vie. Et maintenant, on me force à l'exil !

Catherine serre les poings. Peut-elle refuser ? Elle en doute. Si le roi en a décidé ainsi, ce n'est pas une pauvre fille qui pourra s'opposer à sa volonté.

CHAPITRE 3

LE DÉPART
JUIN 1665

Les pupilles* du roi de France se sont levées à l'aube. Elles ont assisté à la messe, se sont confessées* et ont pris un petit-déjeuner frugal. Elles retournent à présent au dortoir. Catherine prend le linge de maison* neuf déposé sur son lit. Du plat de la main, elle le lisse et le met au fond du coffre de bois ouvert au pied de son lit. Avant d'y déposer la cassette* offerte par le roi, elle en vérifie le contenu : des lacets de corsage, des cordons de souliers et un peigne, des bas, deux coiffes, une paire de gants, une ceinture et des cols. Pour la couture, elle remarque un couteau, des ciseaux, un dé, du fil blanc et du fil gris, ainsi que mille épingles et cent aiguilles.

Elle rabat le couvercle et s'immobilise quelques instants.

Elle pense à ses parents. Depuis sa tendre enfance, elle vit en communauté. Et si ailleurs en France vivait un membre de sa parenté ? Comment serait-elle accueillie ? Elle ne veut pas penser à cette possibilité qui la trouble. Elle doit tirer un trait sur le passé. Des cris d'exclamation la ramènent au présent.

— Notre accompagnatrice* est arrivée ! Nous partons aujourd'hui, s'écrie une pensionnaire, aux joues rougies par l'excitation.

— Je ne trouve pas mon chapelet*, s'exclame une autre, les larmes aux yeux.

— Croyez-vous que nos vêtements soient assez chauds ? Il parait que les gens meurent de froid, là-bas, s'inquiète une troisième.

Quelques religieuses entrent, suivies par Sœur Simone qui agite une clochette. Le silence tombe, ponctué de quelques reniflements. Une de ses consœurs élève la voix :

— Mesdemoiselles, je vous invite à la prière.

Sœur Pauline, l'apothicairesse, regarde Catherine et un voile de tristesse assombrit son visage. Elle se désole de perdre sa protégée, docile et intelligente. Quelle vie l'attend là-bas ? Survivra-t-elle à la traversée ? Réussira-t-elle à s'adapter au rude climat ?

Les pensionnaires s'agenouillent et récitent quelques *Ave Maria*. Pendant ce temps, des portefaix* chargent leurs bagages sur les

charrettes postées en enfilade devant l'édifice austère. Les émigrantes partent pour le port de Dieppe. Sur les routes cahoteuses, le voyage est harassant. Les femmes chantent, puis se taisent peu à peu. À Dieppe, l'embarquement se fait à la hâte. Il faut profiter des vents pour sortir de la rade*. La confusion règne : avant les passagères, on embarque les animaux : moutons, cochons, poules qui serviront à les nourrir durant la traversée. La voix de stentor* du commandant Fillye s'élève :

— Silence, sinon, vous resterez sur le quai, tonne-t-il.

Puis, chacune s'installe du mieux qu'elle peut dans la sainte-barbe*. Sous les ordres du capitaine, les matelots effectuent les premières manœuvres vers le large.

◇◇◇

Deux jours plus tard, le navire Saint-Jean-Baptiste fait escale à La Rochelle pour embarquer d'autres passagers. Sur le pont, Catherine est impressionnée par les deux tours massives qui protègent la ville, qualifiée de repaire protestant. On raconte que les sanctions sont de plus en plus sévères contre les Huguenots*. Leur liberté de culte est compromise et beaucoup de familles se convertissent ou émigrent vers d'autres pays. Catherine regarde attentivement les filles qui montent à bord. Appartiennent-elles à la

« religion réformée » ? La sélection des femmes à marier envoyées en Nouvelle-France est stricte, mais qui sait, certaines ont peut-être abjuré* leur foi ? Catherine est intriguée : comment peut-il y avoir autant de religions et un seul Dieu ?

Après cette escale rapide, le bateau s'éloigne de La Rochelle. Catherine est saisie d'émotion. Les tours sont grandioses, encore plus imposantes quand on les franchit vers le large, vers l'aventure, vers une vie meilleure. Bientôt, les passagères doivent quitter le pont, car le vent se lève. L'esprit de Catherine vagabonde et la même question revient sans cesse : qu'est-ce qui m'attend là-bas ?

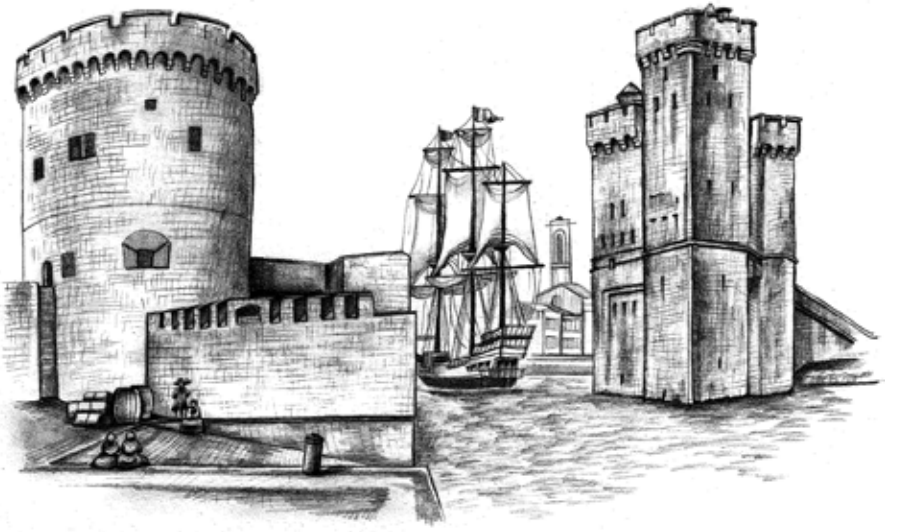

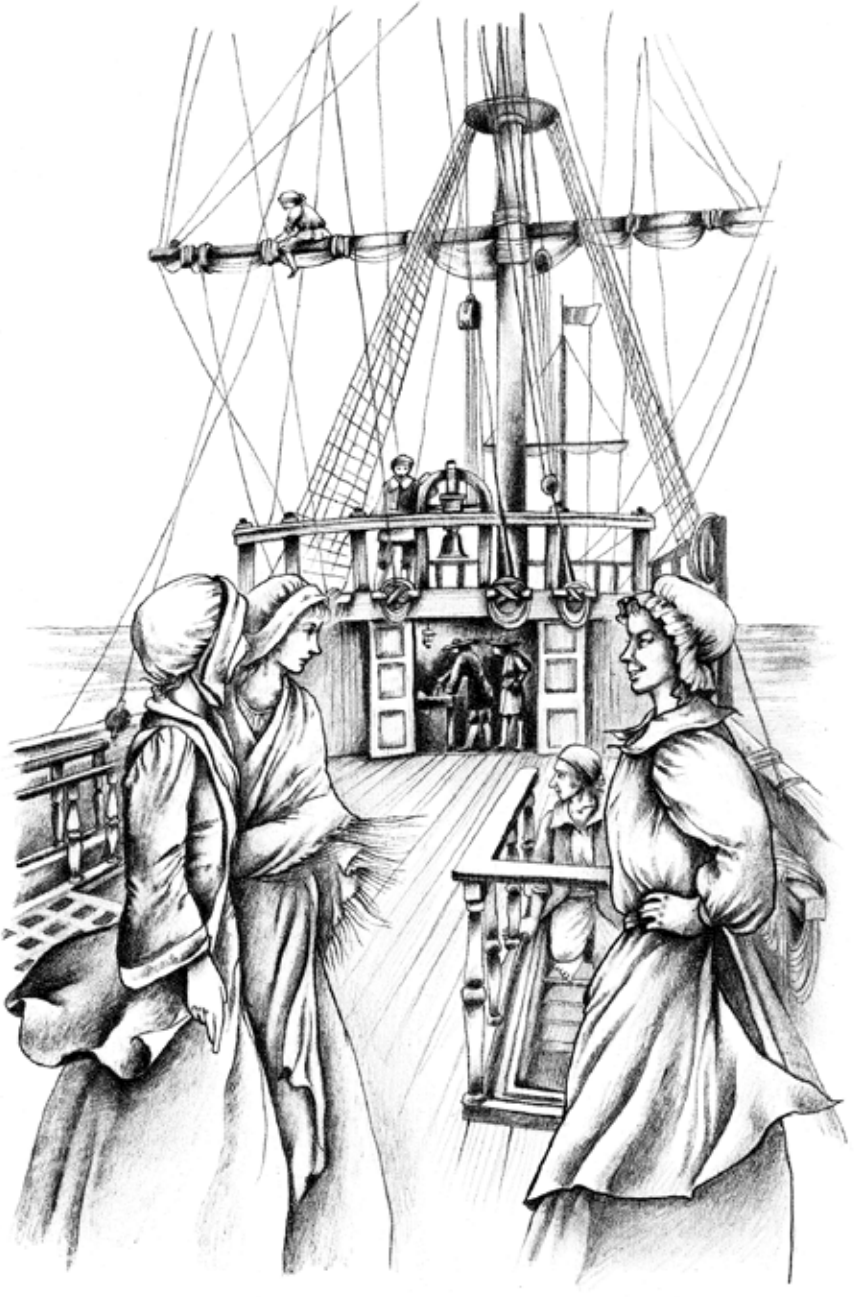

CHAPITRE 4

LA VIE EN MER

Quinze jours se sont écoulés depuis le départ vers la Nouvelle-France. Les passagères apprennent à se connaître. Si la promiscuité* entraine des conflits et des malaises, de solides amitiés se nouent.

Anne Brandon est assise à côté de Catherine et lui raconte son histoire :

— Je suis l'aînée d'une famille nombreuse. Le curé a suggéré à mes parents de m'envoyer travailler dans une famille bourgeoise pour avoir une bouche de moins à nourrir. Au décès de la dame, on m'a mise à la porte. Je ne pouvais pas revenir à la charge de mon père. J'ai mendié dans la rue. Des gardes m'ont arrêtée et m'ont

conduite à l'Hôpital général. Ce départ pour la Nouvelle-France, c'est une seconde chance pour moi.

À côté des deux jeunes femmes, Léonarde fait irruption.

— Si vous saviez ce que je viens d'apprendre !

— Apprendre ou inventer, réplique Anne, le sourire moqueur.

Anne et Catherine regardent Léonarde avec suspicion. Elles se méfient d'elle. Trop souvent, elle s'invente des aventures bizarres. Léonarde poursuit :

— J'ai parlé à l'un des engagés. Ce qu'il m'a raconté…

La jeune fille ouvre grand les yeux et se met la main sur la bouche.

— Tu n'as pas le droit de parler aux hommes sur le bateau. Madame a été très claire là-dessus, la sermonne Anne.

— Oh, il a été très correct. Et c'est lui qui s'est approché de moi, pas le contraire, si tu veux le savoir !

Léonarde croise les bras et se tait. Catherine se fait conciliante :

— Que t'a-t-il dit ? Sommes-nous en danger ? Le navire va-t-il couler ?

— Voyons, Catherine, proteste Anne.

Catherine lance un regard à Anne et lui met la main sur le bras.

— Si nous sommes en danger, je veux le savoir !

Léonarde ménage son effet et se lance dans une longue explication.

– Il s'appelle Antoine et son grand-père a été matelot sur un bateau de corsaires !

L'attention de Catherine est déjà absorbée par le récit de Léonarde.

– Le grand-père d'Antoine a participé à plusieurs abordages !

– Donc, c'était un voleur, se moque Anne.

Outrée, Léonarde s'écrie :

– Non, le capitaine avait un permis royal !

– Pfff…

– Mais de quelle campagne viens-tu, si tu n'as jamais entendu parler des corsaires ?

Offusquée, Anne réplique :

– Je suis sur ce navire pour me construire une nouvelle vie, pas pour écouter des balivernes.

Elle s'éloigne. Catherine interroge Léonarde :

– Mais cet Antoine, qui te dit qu'il n'a pas tout inventé pour attirer ton attention et obtenir… tes faveurs* ?

– Non, il m'a raconté que lorsque le bateau corsaire accostait un navire marchand, un écrivain montait à bord et faisait l'inventaire des prises. Ensuite, il apposait des scellés royaux. Quelquefois le capitaine pouvait même faire des prisonniers qui seraient échangés au besoin. C'est ainsi que les corsaires affaiblissaient l'ennemi et enrichissaient le trésor royal.

Catherine se tait. Elle s'inquiète. La cale renferme des provisions pour la colonie. Est-ce

que cela pourrait être d'un intérêt quelconque pour les corsaires ? Elle se rassure en observant que leur navire est équipé de canons et que le capitaine semble assez bagarreur.

Catherine ferme les yeux. Malgré son inquiétude, bercée par le roulis du bateau, elle s'endort. Lorsque Léonarde s'aperçoit que Catherine ne l'écoute plus, elle s'éloigne, boudeuse.

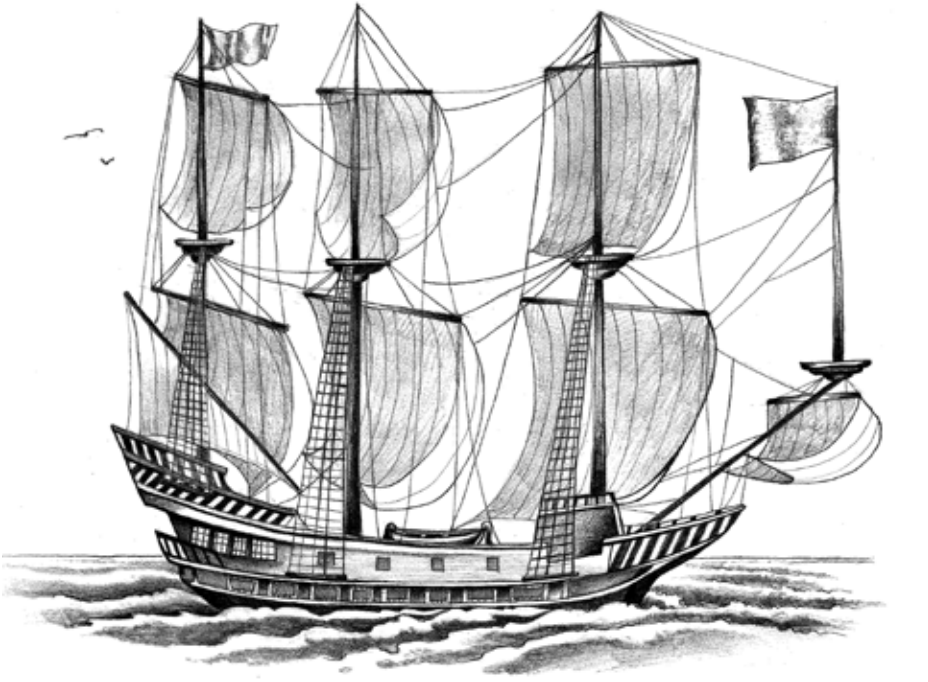

CHAPITRE 5

TERRE EN VUE

L'eau des barils a croupi, les biscuits salés fourmillent de vers. Malgré sa faim, Catherine se prive de nourriture pour ne pas vomir. Elle est réveillée par des cris et une bousculade.

— Venez vite ! Il y a une terre en vue !

Rapidement, toutes les passagères gagnent le pont. Catherine regarde au loin son « pays d'espérance ». L'accompagnatrice s'adresse aux passagères :

— Nous faisons escale, mais nous ne descendons pas à terre.

Un murmure désappointé parcourt le groupe. Madame l'accompagnatrice les rappelle alors à l'ordre.

– Au lieu de vous plaindre, rendez grâce à Dieu qui nous a menées jusqu'ici saines et sauves.

Devant Tadoussac, certaines s'agenouillent. Catherine et Anne restent debout et marmonnent quelques mots du *Te Deum** pour faire écho aux prières de leurs compagnes.

– Ah, je voudrais tellement descendre tout de suite, quitter ce navire surchargé, manger de la nourriture fraîche, boire de l'eau claire, s'exclame une passagère nommée Marguerite.

La ville de Québec apparaît enfin sous le regard ébahi des Françaises. Comme ce paysage est majestueux ! Des barques accostent le navire et les jeunes femmes descendent du Saint-Jean-Baptiste. Certaines jurent de ne plus jamais reprendre la mer.

Anne, Marguerite et Catherine occupent la même barque. Sur la rive, l'accueil est chaleureux.

Après quelques jours passés à Québec, Catherine et ses compagnes ont retrouvé leurs couleurs. Elles bavardent à qui mieux mieux.

— Crois-tu pouvoir te marier rapidement ? se préoccupe l'une d'elles.

— Comment savoir si je ferai le choix d'un bon époux ? s'inquiète une autre.

L'arrivée de deux religieuses met fin à leur babillage :

— J'ai ici la liste des demoiselles qui seront envoyées au poste de Trois-Rivières pour s'y établir. Je vous prie d'être attentives.

Catherine soupire de soulagement quand les recrues de Trois-Rivières ont été identifiées. Elle a murmuré à Anne :

— Aller m'encabaner dans un poste de traite de fourrures, non merci !

La religieuse réclame à nouveau l'attention.

— Et maintenant, voici les « filles à marier » qui sont attendues à Ville-Marie !

Une boule se forme dans la poitrine de Catherine alors qu'elle entend son nom. Avec quinze autres de ses compagnes, elle part pour Ville-Marie ! Lui reviennent à l'esprit les récits d'horreur sur les Sauvages* sanguinaires qui déciment la population. Elle est tétanisée*. Anne s'approche d'elle.

— Ne t'en fais pas Catherine : moi aussi je pars pour Ville-Marie. Tu ne seras pas seule ; je serai à tes côtés. Marie et Marguerite viennent aussi. Nous nous soutiendrons dans cette aventure.

CHAPITRE 6

VIVRE À VILLE-MARIE

C'est donc cela, Ville-Marie : une éclaircie dans la forêt et un rivage de sable ! Pas de promontoire majestueux comme à Québec : seulement un fort en pierre, une église de bois et un petit hôpital. Un attroupement se presse sur la grève. Quelques femmes accueillent les nouvelles arrivées, sous la direction de mère Bourgeoys*. En peu de temps, l'éducatrice et fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame enseignera aux nouvelles venues l'utilisation des ressources locales qui leur permettront de se nourrir et de se vêtir. Les immigrantes apprendront aussi à tenir maison.

Lors de rencontres supervisées par les religieuses, elles font la connaissance de leurs prétendants*. Défricheurs, soldats ou artisans,

ces hommes souhaitent épouser des compagnes solides pour fonder une famille. Catherine est rompue* au dur labeur et elle a confiance en l'avenir. À quelques reprises, elle discute avec Mathurin Masta, maître-maçon et tailleur de pierre. Il lui raconte comment il est arrivé en Nouvelle-France, six ans auparavant.

— Je suis né à Saint-Denis-la-Chevasse, à une centaine de lieues de La Rochelle. Je me suis engagé avec mon père sur le Saint-André. Nous avons connu une traversée horrible. Partis en juillet du port de La Rochelle, nous sommes arrivés à Québec en septembre. Trois mois sur l'océan.

Mathurin marque une pause.

— La maladie s'est répandue parmi nous à la vitesse de l'éclair. Mon père, avec qui je m'étais engagé dans l'espoir d'une vie meilleure qu'en France...

Mathurin se râcle la gorge. Il poursuit.

— Mon père a attrapé les fièvres. Il est mort. Je suis devenu un homme lorsque j'ai vu son corps jeté en mer. Sans sépulture chrétienne.

Catherine garde le silence. Mathurin s'ébroue.

— Ça sert à rien de brailler*. Astheure*, je pense au futur. J'ai participé à la construction de la résidence des Sulpiciens sur la rue Saint-Paul. Ensuite, j'ai travaillé au chantier de l'Hôtel-Dieu de mademoiselle Jeanne Mance*. Elle est arrivée avec le sieur de Maisonneuve. Elle se donne

sans compter. J'ai construit ma propre maison en pièces sur pièces sur la rue Saint-Paul. Une femme serait bien à l'abri si elle m'épousait.

Catherine se sent un peu bousculée. Elle sourit à Mathurin et fait mine de ne pas avoir saisi l'allusion. Une religieuse élève la voix :

– Messieurs, ces demoiselles doivent se reposer. Elles se lèvent tôt.

Les chaises frottent sur le sol avec un bruit discordant. Les hommes se lèvent et saluent les jeunes femmes. Au moment de franchir la porte, Mathurin se retourne et esquisse un genre de révérence à l'intention de Catherine qui lui sourit. Mathurin deviendra-t-il son époux ? Elle-même ne le sait pas encore.

Durant la soirée, elle rejoint Anne et lui demande conseil.

– Il s'appelle Mathurin et il est maçon et tailleur de pierre. En France, il s'appelait Marsetteau, mais il se fait appeler Masta*. Il est venu avec son père en 1659. Malheureusement, son père est décédé durant le voyage. Il ne me semble pas trop aventureux. Il n'a jamais été tenté par la traite des fourrures. Sa grande aventure, c'est de s'établir en Nouvelle-France, malgré le décès de son père. Il semble bien installé.

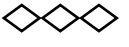

Catherine accepte finalement la demande en mariage de Mathurin. Après publication de trois bans*, elle unit sa destinée à Mathurin Masta, le 14 décembre 1665, dans la chapelle de bois de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Le nouveau couple est entouré de compagnons de Mathurin : Gilbert Barbier dit le Minime, maître charpentier et deux maçons, François Bailly, arrivé sur le Saint-André en 1659 et Urbain Brossard. Anne Brandon est là, elle aussi, en compagnie de son époux, Pierre Dagenais, tailleur.

À la sortie de l'église, Anne étreint Catherine. Mathurin s'écarte discrètement. Il sait l'importance qu'Anne tient dans la vie de sa nouvelle épouse.

— Je te souhaite tout le bonheur que tu mérites. Pierre m'a promis que nous pourrions nous visiter au printemps prochain.

— J'espère te revoir, Anne. Tu as été si généreuse avec moi, comme une sœur.

Catherine sent un flot d'émotions monter en elle. Elle inspire profondément.

— Voyons, tu ne vas pas pleurer le jour de tes noces, se moque Anne.

Anne glisse à l'oreille de Catherine :

— Je crois que tu as marié un homme bon. Je suis contente pour toi.

Mathurin s'approche alors et dit :

— Catherine, nous allons partir vers la maison bientôt. La noirceur tombe rapidement à ce temps-ci de l'année.

Sous le souffle du vent qui perce ses couches de vêtements, Catherine grelotte. Elle confie à Mathurin le soin de la mener jusqu'à sa nouvelle vie, de femme, d'immigrante et de pionnière. Unis pour la vie, Catherine et Mathurin se dirigent vers leur demeure de la rue Saint-Paul. Mathurin est arrivé au pays bien avant elle. Catherine espère qu'il saura l'aider à s'acclimater à la Nouvelle-France.

CHAPITRE 7

VILLE-MARIE HIVER 1666

En plein cœur de son premier hiver en Nouvelle-France, Catherine s'est réfugiée au coin du feu et reprise des bas. Dehors, le vent hurle et fait craquer les branches des arbres. Elle resserre le châle de laine sur ses épaules. Des pensées s'agitent dans sa tête. *Les Iroquois attaquent-ils en plein hiver ? Et si la maison était ensevelie sous la neige ? Et si Mathurin ne revenait pas ? Si le foyer s'éteint, vais-je mourir de froid ?*

Elle qui a toujours vécu en communauté, elle se sent tellement isolée. Son mari est parti depuis ce matin. La lumière du jour décline. Elle dépose son raccommodage dans le panier à ses pieds et attise le feu comme on le lui a appris. La chaleur des flammes lui réchauffe le visage, mais ne parvient pas à l'envelopper. Il fait si

froid dans ce pays ! Jamais elle n'a eu aussi froid. Certes, l'Hôpital général était humide, mais ici, malgré l'âtre qui brûle en permanence, elle ne parvient jamais à se réchauffer. Mathurin ne semble pas souffrir de la température comme elle. Il vit dans ce pays depuis six ans, il s'est accoutumé au froid.

— Compte-toi chanceuse, l'hiver, il n'y a pas de moustiques, la taquine-t-il lorsqu'elle se plaint de la froidure.

Une bourrasque s'engouffre dans la maison. Mathurin est enfin de retour ! Il est méconnaissable, recouvert d'une couche de neige floconneuse, la barbe et la moustache raidies par le frimas. Le bonnet enfoncé très bas ne laisse voir que ses yeux bleus. Catherine s'élance vers lui.

— J'étais si inquiète !

— Voyons, je suis là, la rassure Mathurin.

Il enlève ses mitaines, se débarrasse de ses mocassins et de son capot. Il dépose ses vêtements près du foyer pour les faire sécher. Catherine s'empresse de lui servir un bol de soupe qui a mijoté longuement dans le chaudron accroché au-dessus du feu. Mathurin se frotte les mains.

— Les Sulpiciens ont accepté de me céder un terrain pour y bâtir une grange au printemps.

Catherine est fière : Mathurin est travaillant et habile négociateur. Depuis son arrivée, il a acquis deux lots et réussi à construire une maison avec une cheminée en pierre ainsi qu'un four en terre. Catherine se dit qu'elle est chanceuse.

CHAPITRE 8

LA FAMILLE ÉLOY-MASTA

Le 11 février 1667, Catherine et Mathurin accueillent leur première enfant. Elle est baptisée Cunégonde, selon le prénom de sa marraine, Cunégonde Gervais. Son parrain est Jean Beaudoin. Puis, la famille s'agrandit au cours des ans. Antoine naît le 29 août 1669, suivi par Pierre, le 18 juillet 1672. Enfin, Toussaint Masta naît le 29 janvier 1675. Les quatre premiers enfants du couple Éloy-Masta sont baptisés à la paroisse Notre-Dame de Montréal.

Pendant que Mathurin exerce son activité professionnelle de maçon et de tailleur de pierre, Catherine s'occupe de la maisonnée. Elle coud les vêtements, cultive le potager, prépare

les repas, fabrique du savon à partir des cendres de l'âtre. Ses enfants ont de 6 mois à 8 ans. Heureusement, les aînés, Cunégonde et Antoine, vont chercher l'eau au puits, surveillent Pierre et Toussaint et participent aux tâches ménagères. À cette époque, les enfants collaborent au travail des parents dès leur jeune âge.

Catherine se construit un quotidien, fréquente d'autres immigrantes comme elle. La vie est rude, mais l'entraide entre colons adoucit les jours. Les liens tissés lors de la traversée perdurent. Catherine revoit son amie Anne Brandon lors des nombreux baptêmes des bébés des Filles du roi. Catherine est la marraine de l'enfant de Claude Prat et de Nicolas Girard. À une autre occasion, elle devient la marraine de Marie-Anne Pépin, fille d'Anne Passavant, une autre Fille du roi.

Alors que Catherine mène une vie quotidienne apaisante, qu'elle a noué plusieurs amitiés, Mathurin décide de déménager sa famille à la Pointe-aux-Trembles. Sans en parler à Catherine, il acquiert une propriété sur l'extrémité est de l'île de Montréal. Bien que le mari possède tous les pouvoirs à cette époque, Catherine tente de le dissuader :

— Voyons, Mathurin ! Penses-y : habiter en dehors des palissades avec tous les dangers que cela implique, pour nous et pour les enfants ! Laisser notre maison ! Changer de voisinage !

Catherine s'énerve, hausse le ton. Le bébé se met à pleurer. Mathurin martèle sa réponse :

— C'est moi, le chef de famille. C'est moi qui prends les décisions. J'ai entendu dire qu'il y aurait du travail de maçonnerie pour la construction d'une chapelle. Je ne peux laisser passer une telle occasion. Je suis responsable de nourrir ma famille.

Impuissante, Catherine baisse la tête. Elle ne peut qu'obéir. En tant que femme, elle a toujours obéi. Telle est la coutume.

CHAPITRE 9

LA VIE À LA POINTE-AUX-TREMBLES 1677

Catherine s'est levée à l'aube. Aujourd'hui, la famille déménage de Ville-Marie vers l'extrémité est de l'île de Montréal.

— Mathurin, je ne veux pas aller jusqu'à la Pointe-aux-Trembles dans notre vieille chaloupe avec les enfants !

— Nous avons une barque et deux rameurs. Il n'y a pas de danger.

Catherine pince les lèvres. Le Saint-Laurent est si tumultueux. Elle a tellement peur. Élevant la voix, elle regarde Mathurin dans les yeux et lui dit :

— Je ne suis pas d'accord de déménager à la Pointe-aux-Trembles et encore moins de m'y

rendre en chaloupe avec les enfants ! Pourrais-tu emprunter la charrette du voisin ?

Mathurin soupire. Jamais il n'a réussi à guérir sa femme de sa phobie de l'eau.

– Le trajet sur l'eau est beaucoup plus rapide, Catherine.

Catherine résiste. Comment pourraient-ils entasser famille et possessions dans l'unique embarcation familiale ? Elle doit convaincre son mari.

– Si je menais la charrette avec nos meubles, tu pourrais te rendre en chaloupe avec le reste de nos effets. J'emmènerais les enfants avec moi.

– Pas question de te laisser partir seule ! As-tu pensé aux attaques possibles ? Comment pourrais-tu t'en sortir ?

– J'ai le fusil et je sais m'en servir, rétorque Catherine.

Entêté, Mathurin refuse. Catherine désespère de le convaincre. Il n'est pas question pour elle de s'embarquer avec ses enfants.

— Et si Jacques m'accompagnait ? Nous pourrions lui offrir quelques sols ?

Mathurin réalise que Catherine ne cédera pas. Il n'aime pas lui donner raison, mais il doit être à la Pointe-aux-Trembles dès aujourd'hui. Il a entendu dire qu'on cherchait un maçon pour la chapelle qui allait être érigée sous peu. Il aimerait bien obtenir le contrat. Il grogne un peu, puis il marmonne :

— Prépare-toi, je vais aller demander à Jacques de vous accompagner.

Catherine respire mieux. Elle se tient plus droite. Elle a tenu tête à son mari. Elle a réussi à le faire changer d'idée.

Mathurin revient à la maison avec Jacques, le fils du voisin. Les deux hommes transportent vers le canot les outils de travail de Mathurin et les ustensiles de cuisine. Aidée par ses aînés, Catherine installe paillasses et malles sur la charrette. Les hommes arriment ensuite le modeste mobilier.

Catherine retourne dans la maison une dernière fois. A-t-elle oublié quelque chose ? L'unique pièce dépouillée, témoin de sa vie quotidienne des dix dernières années, lui semble maintenant si terne.

Elle ferme la porte et jette un œil vers la grange. Mathurin en sort et lui fait signe de grimper sur la charrette. Pierre court vers son père.

— Je veux aller avec vous. Je suis assez grand. Je ne crains pas l'eau.

Mathurin est ému par la détermination de son fiston de cinq ans. Il lui tend la main et le hisse sur ses épaules. Il dicte ses dernières recommandations à Jacques. Après un signe de tête en direction de Catherine, il s'engage dans le petit sentier qui mène au quai. Catherine rassemble ses enfants. Ils partent pour leur nouvelle demeure.

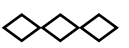

La famille Éloy-Masta réside désormais à la Pointe-aux-Trembles, en dehors des murs protecteurs de Ville-Marie, face au Saint-Laurent. Il fait froid en ce mois de novembre 1677. Catherine berce sa nouvelle née, Jeanne. Mathurin bourre sa pipe et s'assoit à côté d'elle, devant le foyer.

— Je voudrais te poser une question, dit-elle.

Mathurin se retourne et la regarde.

— Trouves-tu normal le comportement de Pierre ? Il grimpe aux arbres. Il se bagarre avec les petits voisins. Il est si différent d'Antoine !

— C'est un garçon, il a besoin de bouger ! Moi, c'est plutôt Antoine qui m'inquièterait. Il est si rêveur. Ce n'est pas très utile pour s'établir dans un nouveau pays. À son âge, j'étais déjà l'apprenti de mon père. Bientôt, il m'accompagnera au chantier.

Catherine est songeuse. Ses enfants ne connaîtront jamais leurs grands-parents. Elle non plus, elle n'a pas connu ses aïeux, alors que Mathurin en garde un souvenir très vague. Est-ce que cette absence marquera ses petits ? Désireront-ils un jour partir pour la France ? Elle-même, voudrait-elle retourner vivre à Paris ou à Brie-Comte-Robert ?

Et si elle était restée en France ? Sans dot, elle n'aurait sans doute pas épousé un maître-artisan. Peut-être n'aurait-elle pas eu d'enfants ? Peut-être qu'elle travaillerait encore pour une communauté religieuse ?

Jeanne agite les mains et pousse un petit cri. Elle a faim. Catherine la met au sein et pendant que sa fille tête son lait, elle la contemple. Catherine s'émerveille de ce joli visage si harmonieux. La vie est douce.

CHAPITRE 10

UN MALHEUR S'ABAT SUR LA FAMILLE ÉLOY-MASTA JUILLET 1679

Accablée par la chaleur et la fatigue, Catherine s'est assoupie à l'ombre de la maison. Toussaint et Jeanne dorment à ses côtés, sur une couverture étendue sur le sol. La voix aigüe de Cunégonde la fait brusquement émerger du sommeil.

– Maman, maman, il est arrivé un grand malheur !

Catherine se redresse. Son premier regard se porte sur ses enfants, endormis à ses côtés. Sa fille aînée crie. Pierre pleure.

– Où est Antoine ? interroge la mère, surprise de ne pas le voir avec son frère et sa sœur.

Cunégonde sanglote.

– Il est tombé à l'eau.

En un éclair, Catherine prend la situation en main.

– Cunégonde, tu restes ici, avec les petits. Quand ils se réveilleront, tu rentres avec eux dans la maison et tu les surveilles jusqu'à ce que je revienne.

Elle empoigne la main de son fils et se dirige vers le fleuve. Le visage empourpré, elle court et Pierre peine à la suivre. Arrivée à la berge, elle aperçoit un attroupement. Elle lâche la main de son fils. Elle reconnaît sa voisine et elle va à sa rencontre.

– Catherine, quelqu'un est allé prévenir votre mari au chantier. Cela ne sert à rien que vous restiez sur la rive. Catherine repousse la bienveillance de Marie.

– Où est-il ? Où est Antoine ?

– Le courant l'a emporté. Nous ne le retrouverons pas avant quelques jours.

Un voisin s'approche.

– Retournez chez vous, lui conseille-t-il d'une voix ferme.

Catherine étouffe. Elle porte les mains à sa gorge. Son cri, trop longtemps contenu, éclate en sanglots et en paroles confuses ! Catherine maudit le fleuve qui lui a ravi son fils.

Une voisine la prend par le bras.

– Venez, je vous raccompagne.

Elle fait signe à son mari de s'occuper de Pierre, assis par terre, les épaules secouées de sanglots. L'homme relève le garçon et lui dit :

– Viens, on va aller à la rencontre de ton père. C'est un accident, cesse de pleurer.

Trois femmes raccompagnent Catherine chez elle. À la maison, elles s'affairent auprès des enfants qui réclament à manger. Cunégonde s'essuie les yeux avec son tablier et garde la tête basse. Elle a laissé ses frères quelques instants sans surveillance pour parler à l'écart avec le jeune Demers. Ce sont les cris de Pierre qui l'ont ramenée sur la grève pour constater avec stupeur qu'Antoine avait disparu. Devra-t-elle porter le poids de la culpabilité pour le restant de ses jours ?

Habituellement si vif, Pierre est figé dans un coin. Une voisine dit à voix basse :

– C'est un dur coup pour lui. Il a vu son frère mourir.

Pierre est sous le choc, mais pour une raison inconnue des adultes. Dans sa tête, il se revoit défier Antoine :

– Pourquoi tu ne marches pas sur les roches comme moi ? Tu es trop peureux !

– Tu sais combien de fois maman nous a mis en garde contre les dangers du fleuve.

– Peureux, trouillard !

– Je ne suis pas un peureux, a rétorqué Antoine.

Il s'est alors lancé à la poursuite de son frère sur la grève. Pierre sautait d'une roche à l'autre. Il a l'habitude. Antoine a tenté de le suivre, mais ses pas étaient mal assurés. Il a trébuché, mais il est parvenu à se redresser. Tout à coup, il a perdu pied et s'est retrouvé à l'eau. Paniqué, il a agité les bras, mais le courant l'a emporté.

– Pierre, sauve-moi !

Ce sont les dernières paroles prononcées par Antoine. Pierre les entend sans cesse. Jamais il ne pourra se pardonner. Malgré l'insistance des voisines, il refuse de manger.

Lorsque Mathurin arrive, essoufflé, Catherine l'apostrophe :

— Je ne voulais pas déménager ici. Pourquoi ne m'as-tu pas écoutée ? Antoine avait dix ans, il allait devenir un homme. Maintenant, il est mort !

Son mari se tait. La douleur d'avoir perdu son fils aîné le consume de l'intérieur. Pourquoi ne l'a-t-il pas amené avec lui sur le chantier ce matin pour lui apprendre les rudiments du métier de maçon ? Il serait encore vivant.

Le curé arrive. Il encourage la famille à accepter la volonté de Dieu. Mathurin le toise, les poings serrés. Le prêtre comprend que ses paroles de réconfort sont inutiles.

Catherine ressent de la colère, de la révolte, mais elle doit s'occuper de sa famille. Elle enfouit son chagrin maternel au plus profond d'elle-même. Elle est seule pour voir à la bonne marche de la maisonnée. Absorbé par son travail, Mathurin est de plus souvent absent.

Il faut se préparer à l'hiver. Les tâches d'Antoine sont confiées à Pierre et à Toussaint. Pierre regimbe un peu ; il multiplie les escapades en forêt. Malgré son tout jeune âge, Toussaint, lui, fait preuve d'un étonnant sens des responsabilités.

CHAPITRE 11

LES ANNÉES PASSENT ET APPORTENT JOIES ET PEINES

Cunégonde pétrit la pâte pour le pain. À ses côtés, sa mère coupe des courges et des carottes. Elle s'arrête brusquement.

— Maman, qu'est-ce que vous avez ? Vous êtes toute pâle !

Cunégonde conduit Catherine à l'extérieur de la maison.

— Du bon air frais, ça va vous requinquer. Voulez-vous quelque chose à manger ? Il reste du bouilli que je peux réchauffer.

À la seule évocation de nourriture, Catherine sent la nausée lui barbouiller l'estomac.

— Je vais rester dehors un peu. Retourne à l'intérieur et va t'occuper de Toussaint et de Jeanne.

Cunégonde obéit non sans lancer un regard interrogateur à sa mère. Elle a remarqué les nausées matinales de Catherine. Elle voudrait la questionner, mais on ne parle pas de ces « choses-là ».

Catherine s'assoit sur le banc de bois adossé à la maison. Elle inspire. Son esprit se perd au-delà du potager, au-delà des broussailles. Il vogue au-dessus de l'océan. Elle imagine se retrouver en présence de sa mère.

— Maman, est-ce que vous pouvez me voir du ciel ?

Elle pose la main sur son ventre.

— Je vais avoir un autre enfant. Cela fait plus d'un an qu'Antoine est mort. Cette vie qui grouille en moi, est-ce la Providence qui m'envoie un garçon pour remplacer Antoine ?

L'enfant que porte Catherine sera une fille, Marguerite, qui naîtra le 12 décembre 1680 et dont les parrain et marraine seront Laurent Archambault et Marguerite Deroche, des gens bien en vue de la paroisse.

Puis, le 27 avril 1683, Catherine donne naissance à une autre fille. On la baptise Barbe, du prénom de sa marraine. Elle sera la dernière enfant à naître du couple Éloy-Masta.

À peine trois ans plus tard, Catherine et Mathurin célèbrent le mariage de leur fille

aînée, Cunégonde, 19 ans, avec Jean-Baptiste Demers, taillandier* de Ville-Marie, âgé de 25 ans.

Après des fréquentations* en bonne et due forme, Cunégonde et Jean-Baptiste ont signé un contrat de mariage chez le notaire Claude Maugue, le 4 février 1686. Les trois bans réglementaires ayant été publiés, ils s'épousent le 26 février 1686, à la paroisse Saint-Enfant-Jésus de la Pointe-aux-Trembles.

Parents et amis sont rassemblés dans l'église pour la célébration des épousailles. Durant la cérémonie, Catherine doit prendre sa fille Barbe dans ses bras, car la petite ne peut supporter la longueur du rituel de mariage et elle voudrait bien courir dans l'allée centrale ! Au moment où le nouveau marié jure de protéger son épouse, à la grande surprise de Catherine, Mathurin lui effleure la main. Il ne dit rien, mais c'est sa façon de lui montrer son attachement. Catherine est émue, mais ne le montre pas. À cette époque, l'expression des sentiments reste discrète en public.

Catherine est fière de signer l'acte de mariage. Elle qui a déclaré ne savoir signer lors de son propre mariage, elle est maintenant en mesure de le faire.

CHAPITRE 12

UNE ANNÉE MEURTRIÈRE 1687 : ÉPIDÉMIE DE ROUGEOLE

L'année 1687 sera très éprouvante pour l'ensemble de la colonie. Une épidémie se répand et touche de nombreuses familles. L'annaliste, Marie de l'Incarnation* mentionne qu'il s'agit d'une épidémie de rougeole.

Catherine se lève. L'aube point. Elle allume une chandelle et ravive le foyer. Elle prépare un bouillon chaud pour Toussaint. Elle le secoue :

– Allez, il faut aller traire les vaches. Habille-toi chaudement !

Alors que le jeune homme se dirige vers l'étable, la petite Barbe est prise d'une quinte de toux qui réveille son père. Mathurin interpelle Catherine :

– Tu es levée ? Pourquoi ne m'as-tu pas réveillé ? Où est Toussaint ?

– Il est à l'étable. À 12 ans, il est tout à fait capable de s'occuper des bêtes. Marguerite est allée avec lui. Ne t'inquiète pas.

Catherine prend Barbe dans ses bras. Elle est brûlante de fièvre et son corps est flasque. Mathurin se lève.

– Je dois réparer la clôture avant l'hiver. Où est Pierre ?

Catherine ne lui répond pas. Elle s'approche de la chandelle avec sa fille. Des rougeurs couvrent son visage et son cou. Elle écarte la robe de nuit de la fillette. L'éruption s'est répandue sur le torse. Jeanne se lève à son tour, les yeux larmoyants. Elle se tient la tête.

– Maman, j'ai mal à la gorge.

Catherine pose sa main sur le front de sa fille. Barbe pleurniche. Le cœur de Catherine bat plus vite. Plusieurs enfants du voisinage ont été très malades. La famille Lajeunesse a même enterré trois de ses petits.

Catherine a déjà perdu Antoine. Elle ne veut pas revivre cette douleur de voir mourir un autre de ses enfants. Elle ne peut rester les bras croisés. Elle interpelle son mari :

– Mathurin, donne-moi le sac d'herbes dans l'armoire. Je vais préparer une infusion d'achillée. Elles sont fiévreuses toutes les deux.

Catherine va se battre et sauver ses filles.

Malgré les nuits blanches, les soins, les pleurs et les prières, Barbe et Jeanne succombent à la rougeole. Catherine et Mathurin suivent le convoi funéraire jusqu'au cimetière de la Pointe-aux-Trembles où on enterre les deux sœurs le même jour. Le curé, encore une fois, tente de réconforter la mère dévastée, mais n'y parvient pas.

Catherine ne comprend pas. Pourquoi Dieu lui envoie-t-il une autre épreuve ? Quelle faute a-t-elle commise pour qu'il la punisse ainsi ?

CHAPITRE 13

LE DÉCÈS DE MATHURIN MAI 1688

Mathurin est de plus en plus souvent fatigué. En plus de son travail de maçon, il continue à défricher ses lopins de terre. Il travaille de l'aube jusqu'au crépuscule. Depuis l'été passé, il peine à terminer ses journées. Le décès de trois de ses enfants l'a profondément affecté, même s'il en parle peu. Ce matin, il s'est rendu tôt au chantier.

Mathurin mélange du sable et de la chaux puis il ajoute un peu d'eau. Il brasse la mixture. Il étale le mortier*, sur une pierre, pose dessus une seconde pierre et avec sa truelle, il enlève le surplus de mortier qui s'échappe entre les deux pierres. Il lisse son ouvrage. Il pose une nouvelle pierre.

Ce geste, il l'a répété tant de fois dans sa vie. Tout d'abord sous le regard de son père, puis sous les ordres d'un maître maçon, alors qu'il accompagnait son père d'un chantier à l'autre en France. Lorsque le père et le fils avaient signé leur contrat d'engagement pour la Nouvelle-France, ils prévoyaient revenir au bout de trois ans et tenir boutique dans leur région natale. Cependant, lorsque son père est décédé en mer, Mathurin a vu son rêve s'effondrer. Il a respecté son contrat, puis il a décidé de s'établir dans ce nouveau pays. S'il a quelquefois rêvé de retourner en France, au fil des jours, il s'est habitué aux grands espaces, à l'air pur et à cette meilleure vie.

Ensuite, il a rencontré Catherine et il a fondé une famille. Son nom lui survivra. Au cours des ans, Mathurin a perdu des compagnons, des voisins, des amis. Il a enterré son fils aîné et l'an dernier, deux de ses filles. Mathurin se sent usé.

Soudain, il ressent une violente douleur à la poitrine. Le souffle court, il s'appuie au mur de pierre qu'il est en train d'ériger. La douleur irradie jusqu'à sa mâchoire. Mais que lui arrive-t-il ? Toute énergie le quitte. Il sent qu'il est en train de mourir. Seul. Il pense à son père dont le corps repose au fond de l'océan. Au moins songe Mathurin, lui, il sera inhumé en terre consacrée. Mince consolation. Ses pensées vont

vers Catherine, déjà éprouvée par la mort de trois de leurs sept enfants. Il crispe la main sur son cœur.

– Si je n'étais pas un homme, je pleurerais, songe-t-il.

Malgré la fraîcheur de mai, Mathurin transpire à grosses gouttes. Est-ce vraiment la mort qui le guette ? Il a fait ses Pâques*, mais il aimerait se confesser avant de comparaître au tribunal de Dieu.

Dans un ultime effort, il tente de crier pour avertir quelqu'un. Aucun son ne sort de sa bouche. Mathurin s'évanouit en souhaitant que ses fils, Pierre et Toussaint, puissent seconder leur mère. À seulement 44 ans, il rend son dernier soupir.

Un compagnon de travail le trouve quelques heures plus tard, au moment de la fermeture du chantier. Il alerte les autres ouvriers et on ramène son corps chez lui sur un brancard de fortune. Stoïque, Catherine les accueille. Ce n'est pas la première fois qu'elle perd un être cher. Elle devra faire la toilette funéraire, puis accueillir les visiteurs pour la veillée funèbre. Mathurin sera enterré dans le cimetière de la Pointe-aux-Trembles.

Veuve, Catherine se retrouve alors avec trois enfants à charge : Pierre, presque 16 ans, Toussaint, 13 ans et Marguerite, 7 ans. S'il arrive qu'une femme reprenne le commerce ou la boutique de son mari décédé, Catherine ne peut s'improviser maître maçon. Heureusement, Mathurin laisse en héritage plusieurs lots. La famille devrait s'en sortir. De plus, les enfants peuvent épauler leur mère : Marguerite, aux tâches ménagères et au potager, Pierre et Toussaint, au travail de la terre et à la chasse.

Catherine est désormais cheffe de famille. Maîtresse de son destin, elle ne se remariera pas.

CHAPITRE 14

LA MENACE IROQUOISE S'INTENSIFIE 1689-1690

Dans la nuit du 4 au 5 août 1689, les Iroquois attaquent Lachine, tuent les habitants, brûlent les maisons et font de nombreux prisonniers. La grande amie de Catherine, Anne Brandon, meurt lors de ce raid. Son mari Pierre Dagenais est également tué. Catherine est inconsolable. Elle n'en peut plus de tous ces décès autour d'elle. Les habitants craignent d'aller aux champs. Ils apportent leur fusil lorsqu'ils doivent sortir. Toute la colonie est bouleversée par ces événements violents.

Lors de la bataille de la coulée Grou, le 2 juillet 1690, Catherine perd son fils Pierre Masta, le plus jeune belligérant d'une troupe commandée

par un lieutenant français. On enterre les morts sur place, à la hâte, de peur d'être à nouveau attaqués. Un survivant rassure Catherine :

— Votre fils a été tué sur le coup, il n'a pas souffert.

Catherine est veuve et n'a plus que trois enfants vivants sur les sept qu'elle a mis au monde, Cunégonde, Toussaint, et Marguerite. Elle se confie à sa voisine.

— Pourquoi Dieu nous donne-t-il des enfants pour ensuite nous les enlever dans de telles souffrances ?

Choquée par le mouvement de révolte de Catherine envers Dieu, la voisine ne peut lui répondre.

CHAPITRE 15

ET LA VIE CONTINUE. MATURITÉ ET VIEILLESSE DE CATHERINE ÉLOY

En 1691, malgré le climat inquiétant engendré par les raids des Iroquois, Catherine habite toujours à la Pointe-aux-Trembles avec son fils Toussaint, âgé de 16 ans et Marguerite, 10 ans.

Sa fille Cunégonde Masta, mariée depuis à peine cinq ans, est enceinte de son troisième enfant. Le couple avait emménagé à Ville-Marie où Jean-Baptiste possédait sa propre forge. Malheureusement, Jean-Baptiste meurt, laissant une Cunégonde anéantie. Leur bonheur aura été de courte durée.

Cunégonde se demande si la mort de Jean-Baptiste n'est pas une punition de Dieu parce qu'elle avait laissé ses frères sans surveillance le jour où Antoine s'est noyé. Cette question la tourmentera le reste de ses jours.

◇◇◇

Un autre deuil touche Catherine en 1699 quand sa fille Marguerite, mariée en février 1698 à Jean-Baptiste Lalonde, décède à 18 ans, peu après la naissance de son fils François, qui lui survivra.

Grâce à la signature du Traité de Montréal en 1701, les tensions avec les populations autochtones se calment. Toussaint Masta en profite alors pour épouser Marie-Thérèse Leclerc et s'établir à Saint-François-de-Sales (Île-Jésus). Le couple aura 16 enfants.

En 1710, Catherine est malade et va vivre chez sa petite-fille Marie-Anne Demers, sur la côte Saint-Michel. Trois ans plus tard, elle est rétablie et retourne dans sa maison de la Pointe-aux-Trembles. Elle va « mettre ses affaires en ordre », rédiger un testament pour son fils Toussaint et sa fille Cunégonde.

Cependant, sa fille Cunégonde est arrêtée avec son nouveau mari, Joseph Dambournay, pour avoir « *vendu de l'eau-de-vie aux Sauvages* ». De santé défaillante, elle échappe à la prison, mais meurt peu après, en 1720.

◇◇◇

Catherine est à l'heure des bilans. Elle sait que sa vie achève. Elle rédige alors un nouveau testament. Elle lègue ses biens à son fils Toussaint et à sa petite-fille, Marie-Anne Demers qui l'avait

hébergée durant trois ans. Elle emménage alors chez son fils Toussaint, sur l'Île-Jésus. C'est chez lui qu'elle reçoit les « derniers sacrements* » qui avaient tant manqué à Mathurin, décédé quarante ans plus tôt, seul sur un chantier.

Catherine meurt le 12 avril 1728, à 84 ans, un âge très avancé pour l'époque. En raison de sa longévité, elle aura eu la joie de connaître 19 de ses 21 petits-enfants. Elle sera inhumée le lendemain, au cimetière de Saint-François-de-Sales, sur l'Île-Jésus.

CONCLUSION

Quelles sont les traces laissées par Catherine et Mathurin ? Trois de leurs enfants ont engendré une descendance :

TOUSSAINT MASTA épouse Thérèse Leclerc, à Saint-François-de-Sales (Île-Jésus). Cinq générations plus tard, un autre Toussaint Masta, se marie au Michigan et s'y établit. La lignée masculine Masta n'existerait donc plus au Québec. Cependant, quatre des filles du premier Toussaint (le fils de Catherine et de Mathurin) mettent au monde des Beaudoin, des Hébert, des Thibault, des Roy, des Vaillancourt et des Bissonnette. Si vous portez ce patronyme, le sang de Catherine Éloy coule peut-être dans vos veines.

CUNÉGONDE MASTA, mariée à Jean-Baptiste Demers, engendre un fils et deux filles. Le grand-père de Jean-Baptiste Demers, l'époux de Cunégonde, est l'aïeul du bédéiste et écrivain

québécois **TRISTAN DEMERS**. La fille de Cunégonde, Marguerite Demers, épouse André Bombardier, l'ancêtre de **JOSEPH-ARMAND BOMBARDIER**, inventeur de la motoneige.

MARGUERITE MASTA épouse Jean-Baptiste Lalonde. Elle met au monde un fils, François. Malheureusement, elle meurt peu après l'accouchement. Cependant, François Lalonde sera à la tête d'une longue lignée. Ainsi, il est l'ancêtre direct de la poétesse et dramaturge **MICHÈLE LALONDE** (1937-2021), surtout connue pour son poème *Speak White*. Il est également l'ancêtre direct de **JEAN** et de **PIERRE LALONDE**, chanteurs populaires québécois.

Orpheline, Catherine a émigré dans un pays en devenir. Tout en s'adaptant au climat et aux usages, elle a surmonté de nombreuses épreuves avec courage. Elle a survécu à son mari et à six de ses sept enfants. Elle n'a jamais baissé les bras. Sa courte biographie montre par l'exemple combien les Filles du roi ont contribué à façonner la nation québécoise par leur détermination et leur volonté.

GLOSSAIRE

ABJURER : Renoncer à une religion.

ACCOMPAGNATRICE : Femme de bonne réputation choisie pour encadrer et guider les « filles à marier ».

ANNALISTE : Personne qui prend en note les faits marquants d'une communauté. Historien·ne.

APOTHICAIRESSE : Pharmacienne, particulièrement dans une communauté religieuse.

BANS : Document officiel annonçant publiquement un mariage prévu, affiché dans l'entrée de l'église et de la mairie.

BINER : Remuer la terre pour l'ameublir, l'aérer ; désherber en employant un outil (binette).

BINETTE : Outil de jardinage dont la lame métallique est perpendiculaire au manche.

CHAPELET : Objet de dévotion formé de grains enfilés que l'on fait glisser entre ses doigts en récitant des prières.

CLAQUOIR : Petit instrument formé de deux planchettes réunies par une charnière, et servant à donner un signal (en frappant les deux planchettes l'une contre l'autre).

CONFESSER (SE) : Déclarer ses péchés à un prêtre catholique, afin que Dieu puisse pardonner les péchés de la personne qui se confesse.

DOT : Somme d'argent que le père donne à sa fille lorsqu'elle se marie.

ENGAGÉS : Personnes qui s'engagent par contrat notarié à servir quelqu'un. En Nouvelle-France, la durée d'un contrat était de 36 mois et les règles, très contraignantes.

FAVEURS : Marques d'amour accordées par une femme à un homme qui la courtise.

FILLES DU ROI : Jeunes femmes, souvent orphelines, qui arrivent en Nouvelle-France, quelquefois avec une dot du roi Louis XIV afin de se marier et de permettre à la colonie de se peupler. À l'époque, on les nomme « filles à marier ». Ce n'est que plus tard que

Marguerite Bourgeoys les appellera les « Filles du roy » parce qu'en leur donnant une dot, le roi de France est devenu leur père symbolique.

FRÉQUENTATIONS : Période qui précède le mariage d'un homme et d'une femme, au cours de laquelle les futurs époux apprennent à se connaître selon les règles établies et sous surveillance.

FRIPIER : Personne qui vend des vêtements d'occasion.

HARPIES : Femmes méchantes.

HÔPITAL : Au XVII^{e} siècle, l'hôpital n'est pas une institution où l'on soigne les malades. On y accueille plutôt les personnes pauvres, les mendiants, les sans-familles. Cela ressemble souvent à une prison en raison des règles très strictes.

HUGUENOTS : Protestants français, en conflit avec les catholiques. Ils pratiquent la « religion réformée ».

LINGE DE MAISON : Ensemble de pièces de tissu (souvent en lin) destinées à l'usage domestique : linge de lit, linge de table, linge de toilette, linge de cuisine.

MORTIER : Mélange de chaux et de sable qui doit être délayé dans l'eau et utilisé en construction pour lier ou recouvrir les pierres.

PÂQUES : Fête chrétienne commémorant la résurrection du Christ. « Faire ses Pâques », c'est communier à la paroisse où on habite durant la quinzaine de Pâques, soit les deux semaines précédant le dimanche de Pâques.

PORTEFAIX : Personne qui fait métier de porter des fardeaux.

PRÉTENDANT : Homme qui souhaite épouser une femme.

PROMISCUITÉ : Situation qui oblige des personnes à vivre côte à côte et à se mêler malgré elles. Voisinage choquant ou désagréable.

PUBLICATION DES BANS : Proclamation officielle et publique d'un futur mariage. On dit « publier les bans ». Voir aussi Bans.

PUPILLES : Orphelin·es mineur·es, sous la protection d'un tuteur ou d'une tutrice. N.B. À ne pas confondre avec pupille (même orthographe et même prononciation), zone centrale de l'iris de l'œil (cercle noir).

QUIGNON DE PAIN : Gros croûton de pain.

RADE : Grand bassin ayant une issue vers la mer.

RÈGLE : La Règle, dans une communauté religieuse, est ce qui est imposé ou adopté comme ligne directrice de conduite. Formule qui indique ce qui doit être fait dans un cas déterminé.

ROMPUE À : Expérimentée.

SACREMENT : Acte rituel ayant pour but la sanctification de celui ou celle qui en est l'objet. L'Église catholique et les Églises orthodoxes reconnaissent sept sacrements : le baptême, la confirmation, l'eucharistie, le mariage, la pénitence ou réconciliation, l'ordre et l'onction des malades.

SAINTE-BARBE : Sur un navire, espace réservé en temps normal à la poudre et au matériel d'artillerie.

SAUVAGES : De nos jours, s'il sert à désigner des personnes, ce terme est péjoratif et doit être évité. Cependant, au XVII^{e} siècle, il était employé pour parler des populations qui vivaient en dehors des codes de la civilisation européenne.

TAILLANDIER : Artisan qui fabrique des outils et des fers tranchants utilisés par les cultivateurs et d'autres ouvriers.

TE DEUM : Prière chrétienne de reconnaissance dont le texte est en latin.

TÉTANISÉE : Figée, paralysée par la peur.

VOIX DE STENTOR : Voix forte, retentissante. Dans la mythologie grecque, Stentor est un crieur de l'armée des Grecs lors de la guerre de Troie.

→ **POUR EN SAVOIR UN PEU PLUS…**

MASTA : Au XVII[e] siècle, 80 % des Français·es ne savent ni lire ni écrire. Un exemple intéressant pourrait être fourni par l'évolution du nom de famille Masta !

Au moment de leur embarquement sur le Saint-André en 1653, Mathurin et son père sont inscrits sous le nom de Marsetteau. À Ville-Marie, en 1660, Mathurin est confirmé sous le nom de Marteau. Enfin, il est désigné sous le nom de Masta. Comment expliquer ces modifications au fil du temps ? Plusieurs facteurs ont pu entrer en ligne de compte : mauvaise calligraphie de l'officiant (celui qui écrit les documents officiels), l'audition ou la prononciation déficiente des gens et même l'illettrisme (incapacité à lire et à écrire).

Posons comme hypothèse : Marsetteau devient Marteau en raison d'une mauvaise prononciation. Puis, pour une personne peu scolarisée, Marteau devient Marto. Enfin, une mauvaise calligraphie amène une mauvaise lecture et Marto devient Masta.

→ Catherine Éloy a vécu à la même époque que deux Montréalaises célèbres :

JEANNE MANCE (1606-1673) : Cofondatrice de Ville-Marie (Montréal) avec Paul Chomedey de Maisonneuve. Première infirmière laïque et fondatrice du premier hôpital de Montréal, l'Hôtel-Dieu.

MARGUERITE BOURGEOYS (1620-1700) : Recrutée par Paul Chomedey de Maisonneuve, elle est la première enseignante de la Nouvelle-France. Elle a fondé la première communauté religieuse non cloîtrée, la Congrégation de Notre-Dame. Elle a également accueilli plusieurs contingents de « filles à marier ».

Fiche d'activités pédagogiques téléchargeable gratuitement depuis le site www.editionsdelisatis.com

Biographies

Conseillère pédagogique en littérature jeunesse, **FRANCE LAPIERRE** a terminé sa carrière au ministère de l'Éducation du Québec, à titre de consultante pour le dossier des bibliothèques scolaires.

Passionnée par l'histoire depuis l'enfance, c'est à la retraite qu'elle peut enfin s'y consacrer. Elle s'intéresse particulièrement aux figures féminines. Elle a publié un article dans la revue Histoire Québec qui met en lumière une femme méconnue, mais fort intéressante, Marie-Anna Brouillet. Elle a également participé à trois publications de la Société d'histoire des Filles du Roy, à titre de recherchiste et rédactrice de biographies. Elle a collaboré au recueil de De racines et de mots (Septentrion, 2021), qui a reçu le Prix littéraire des enseignant-e-s de français.

En littérature jeunesse, elle a écrit une nouvelle « Le mystère de la zone » dans un collectif intitulé « Petits mystères à l'école » et, en mai 2025, elle a gagné le deuxième prix au concours de nouvelles de la revue Lurelu.

ADELINE LAMARRE est née au Québec en 1977. Après une formation scientifique, elle complète une maîtrise en arts visuels principalement axée sur la peinture et le dessin. Avant même de travailler en illustration, elle s'intéresse à l'univers de la bande-dessinée et publie plusieurs volumes à compte d'auteur. C'est ainsi qu'elle bifurque progressivement vers le domaine de l'illustration. Elle a illustré la plupart des livres de la collection « Bonjour l'histoire » aux éditions de l'Isatis. C'est un travail très enrichissant qui demande beaucoup de recherche et un grand souci du détail. En parallèle, elle continue toujours une carrière de peintre et expose principalement ses peintures au Canada et aux États-Unis.

Titres parus dans la collection Bonjour l'histoire

1. **MARIE ROLLET**, ***Mère de la Nouvelle-France*** de Sonia K. Laflamme
2. **MARIE GUYART**, ***Mère Marie de l'Incarnation*** de Sylvie Roberge
3. **MADELEINE DE VERCHÈRES**, ***La combattante en jupons*** de Marie Roberge
4. **JACQUES CARTIER**, ***Découvreur du Saint-Laurent*** d'Alain Raimbault
5. **MICHEL SARRAZIN**, ***Médecin et botaniste en Nouvelle-France*** d'Emmanuelle Bergeron et Cécile Gagnon
6. **ÉTIENNE BRÛLÉ**, ***Coureur des bois*** de Jacques Pasquet
7. **KONDIARONK**, ***Grand chef autochtone*** de Marie Roberge
8. **LOUIS JOLLIET**, ***Explorateur et cartographe*** de Manon Plouffe
9. **JEAN TALON**, ***Intendant en Nouvelle-France*** de Josée Ouimet
10. **SAMUEL DE CHAMPLAIN**, ***Fondateur de la Nouvelle-France*** de Cécile Gagnon et Jean-Pierre Tusseau
11. **ALEXANDER GRAHAM BELL**, ***Inventeur de génie*** d'Alain Raimbault
12. **JEANNE MANCE**, ***Cofondatrice de Montréal*** de Manon Plouffe
13. **LOUIS RIEL**, ***Combattant métis*** de Martine Noël-Maw
14. **JOSEPH-ELZÉAR BERNIER**, ***Capitaine de l'Arctic*** d'Alain Raimbault
15. **PAUL DE CHOMEDEY**, ***Sieur de Maisonneuve*** de Manon Plouffe
16. **LAURA SECORD**, ***Une loyaliste d'exception*** de Sonia K. Laflamme
17. **GEORGE-ÉTIENNE CARTIER**, ***Père de la Confédération*** de Jacques Pasquet
18. **JOSEPH BROUSSARD** dit **BEAUSOLEIL**, ***Résistant acadien*** d'Alain Raimbault
19. **PIERRE-ESPRIT RADISSON**, ***L'aventurier aux cent visages*** de Manon Plouffe
20. **FRÈRE MARIE-VICTORIN**, ***Un botaniste plus grand que nature*** de Jacques Pasquet
21. **ANTOINE LABELLE**, ***Curé et roi du Nord*** de Roxane Turcotte
22. **CHEVALIER DE LORIMIER**, ***Patriote et Fils de la Liberté*** de Manon Plouffe
23. **MARY TRAVERS**, ***Madame Bolduc*** de Josée Ouimet
24. **JOSEPH-ARMAND BOMBARDIER**, ***L'inventeur*** de Josée Ouimet
25. **LUCY MAUD MONTGOMERY**, ***Écrivaine*** de Josée Ouimet
26. **EMILY STOWE**, ***Militante féministe*** de Sonia K. Laflamme
27. **NORMAN BETHUNE**, ***Un héros canadien en Chine*** de Josée Ouimet
28. **LOUIS-JOSEPH DE MONTCALM**, ***Commandant de la Nouvelle-France*** de Josée Ouimet
29. **VIOLA DESMOND**, ***Pionnière des droits des Noirs*** de Josée Ouimet
30. **ROBERTINE BARRY**, ***Journaliste et militante féministe*** de Josée Ouimet

Entre 1663 et 1673, plusieurs centaines de jeunes femmes quittent la France et viennent prendre mari et fonder une famille en Nouvelle-France. Parmi elles, Catherine Éloy, orpheline dans une France où les conditions de vie sont difficiles pour les personnes sans famille et qui voit sûrement dans ce long voyage en mer la possibilité d'échapper à une vie misérable. À peine arrivée à Ville-Marie, on lui présente Mathurin Masta. Elle l'épouse et vivra avec lui la vie rude des débuts de la colonisation. Elle développera des trésors d'inventivité pour habiller sa famille, cultiver suffisamment pour nourrir toute la maisonnée, tout en prenant soin de conserver des liens avec d'autres Filles du roi.

L'histoire de Catherine Éloy est fascinante car elle nous permet d'en apprendre un peu plus sur la vie quotidienne et la résilience de ces femmes, ces Filles du roi venues s'établir en Nouvelle-France et dont nous sommes les descendants et les descendantes. Si votre nom de famille est Beaudoin, Hébert, Thibault, Roy, Vaillancourt ou Bissonnette, le sang de Catherine Éloy coule peut-être dans vos veines.

Bonjour l'histoire nº 31

éditions de l'isatis